

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS : 730131002

Adresse du centre :
La Maison Blanche Le Village
73300 Albiez Montrond

Coordonnées GPS :
Albiez : 45°13'11" N / 6°20'27" E

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 17h00 et seront repris le dernier jour vers 10h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

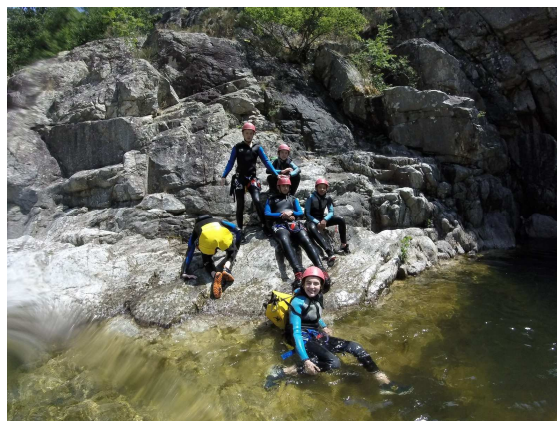
TRANSPORT

En train ou car depuis les villes suivantes : Paris, Lyon, Marseille, Grenoble, Valence, Annecy, Lille et Chambéry. Arrivée à St Jean de Maurienne, puis transfert en car vers le centre.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Dîner

Dernier repas inclus : Déjeuner (panier-repas)



SITE

► Situation géographique :

Au cœur des Alpes de Savoie, dominant la vallée de la Maurienne sous un généreux soleil, découvrez sur le plateau des Albiez (à 1500 mètres d'altitude) notre station-village et son panorama d'exception. Albiez-Montrond, berceau du célèbre couteau Opinel, est un bouquet de hameaux fleurant bon les traditions savoyardes, qui s'orne de chalets de caractère. Découvrez ici un village vivant, à l'année, avec des agriculteurs et leurs vaches, des artisans, tous ravis d'accueillir les vacanciers afin de leur faire découvrir les trésors cachés de nos contrées. Tel est le cadre où les vacanciers profiteront d'un site préservé, avec de nombreuses activités sportives et de loisirs. L'hiver, la station est un véritable spot d'apprentissage du ski alpin. L'été, le plan d'eau et son cadre enchanteur promettent des beaux après-midi de détente. Ce village, paradis des enfants, constitue un site idéal pour les vacances familiales.



► Cadre de vie : « La Maison Blanche », chalet confortable sur 4 niveaux, Chambres de 2 à 8 lits avec balcon et sanitaires complets. Une grande salle de restaurant et 4 salles d'activités.

► Effectif du groupe : 100 jeunes de 6-14 ans

ACTIVITES

Activités dominantes

Pour un Séjour de 8 jours

- ✚ 1 séance d'escalade ;
- ✚ 1 séance de via ferrata
- ✚ 1 journée de canyoning
- ✚ 1 visite d'écomusée

Pour un Séjour de 15 jours

- ✚ 2 séances d'escalade
- ✚ 1 séance de via ferrata
- ✚ 1 journée de canyoning
- ✚ 2 journées de randonnée avec nuitée en refuge et une séance d'initiation à la montée sur glacier



Activités complémentaires :

- ✚ Baignades en piscine et au plan d'eau d'Albiez
- ✚ Jeux aquatiques
- ✚ Grands jeux, olympiades, tournois sportifs, activités manuelles
- ✚ Veillées, et soirées à thème

► Documents obligatoires liés aux activités : Test préalable à la pratique des activités nautiques

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

- 1 Directeur
- 1 Directeur Adjoint
- 1 Assistant Sanitaire,
- 1 Animateur pour 8 enfants,
- 1 Équipe technique (cuisinier, personnel de service)
- 1 moniteur tir à l'arc, 1 moniteur équitation, 1 guide de montagne

► L'alimentation : La vie en collectivité ne permet pas un régime alimentaire individualisé. Cependant, en cas de régime **justifié par une prescription médicale**, et conformément à notre charte « *Pour des accueils Laïques* », nous pourrions donner à votre enfant la nourriture indiquée.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Le courrier reste pendant nos séjours un lien et un moyen de communication avec les familles extrêmement important.

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

Le téléphone du centre n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'éviter les portables.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour / trousseau spécifique : Pour la bonne pratique des activités sportives, il est nécessaire de prévoir une paire de chaussures fermées

► Linge : Il est nécessaire de munir votre enfant des vêtements indiqués dans le trousseau qui vous sera envoyé. Il faut donner à votre enfant des vêtements en bon état et adaptés aux activités qu'il pratiquera.

Au retour, le linge rendu dans la valise de votre enfant ne sera pas nécessairement rendu lavé. Nous vous rappelons que si vous souhaitez que votre enfant revienne avec le maximum de linge, il est primordial que le linge soit marqué.

► Argent de poche : nous conseillons un maximum de 20 € d'argent de poche par semaine. Celui-ci devra être donné aux animateurs dans une enveloppe mentionnant le nom et prénom de l'enfant et le montant d'argent de poche confié.

► Santé : L'équipe de direction devra être impérativement en possession de la fiche sanitaire de liaison remplie précisément par chaque famille. Toute prescription médicale devra être transmise avec une copie de l'ordonnance.

► Utilisation du téléphone mobile : Cet outil est devenu bien pratique. Cependant en cas de problème qui serait lié à cet appareil, notamment pour vol, dégradation ou utilisation intempestive nuisant à la vie collective, la Fédération des Œuvres Laïques dégage toute sa responsabilité ou se réserve le droit d'intervenir. Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'interdire les portables.

► Objet de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, smartphone, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

► La consommation d'alcool, de tabac et de tous produits stupéfiants est strictement interdite sur nos centres et pendant nos séjours. **Attention** : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

Plan d'accès détaillé



Venir en voiture : Depuis Paris : Autoroute A6 jusqu'à Lyon puis autoroute A 43 jusqu'à Saint-Jean de Maurienne puis suivre la N 6, la D 906, la D 81 et enfin la D 80 jusqu'à Albiez-le-Vieux (à 10 km de Saint-Jean de Maurienne).

Venir en train / transports en commun : Arrivée en gare de Saint-Jean de Maurienne et Correspondances cars (20 km jusqu'au centre).



ATTESTATION D'APTITUDE PREALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITES NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de
l'action sociale et des familles)

Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs, la pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude. Activités concernées : le canoë, le kayak et activités associées, la descente de canyon, le ski nautique, la nage en eau vive, le radeau et activités de navigation associées, le surf, la voile.

Le test est à effectuer en piscine et l'attestation à placer avec les autres documents dans la valise.

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Je soussigné(e),

Titulaire du diplôme N°

Certifie que, (nom et prénom du mineur) : Né (e) le :

Demeurant :

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Epreuves effectuées en piscine / sur le lieu d'activité (rayer la mention inutile)

Epreuves effectuées avec brassières / sans brassière de sécurité (rayer la mention inutile)

Fait le à

Signature :

Cachet :

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** *(rayer la mention inutile)*

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le